la folie d'une pareille équipée qui ne s'explique que par l'exaltation et l'effervescence du moment; partout en Europe, et à Constantinople même, où le corps des bateliers est si nombreux et si puissant, l'établissement des bateaux à vapeur a lésé des intérêts majeurs, mais nulle part on n'en est venu à des menaces et à des voies de fait.

Les *Omnibus* de Bournabat devaient subir le même sort que le vapeur, mais M. Pichon prévenu à temps, avait fait parvenir au directeur, des pavillons tricolores avec l'invitation d'en surmonter ses voitures. Ces drapeaux ainsi que la présence de la police ont imposé aux émeutiers qui se sont contentés de protester par des huées.

Il est arrivé, la semaine passée, un firman pour la construction d'un quai partant de la douane turque et aboutissant à la pointe.

A propos du Bref que S. S. a adressé aux populations schismatiques de l'Orient, un pamphlet dégoûtant d'injures les plus ordurières a été publié par un sieur V.... Ce ramassis de diatribes insensées a été vivement blâmé par les coreligionnaires de l'auteur qui devrait se rappeler : qu'injurier n'est pas répondre.

Moussa Saféti pacha, ci-devant gouverneur à Damas, et Daoud pacha, général de l'armée d'Arabie, arrivés dernièrement de Beyrouth, sont sortis de quarantaine mardi dernier. Les quelques heures qu'ils ont passées dans notre ville, ont été employées à faire des courses et à visiter ce qu'elle peut offrir de curieux. Ils se sont rendus dans la belle fabrique de papiers des Bains de Diane, qu'ils ont visitée dans tous ses détails, et ils en sont sortis aussi enchantés de la beauté de cet établissement que du gracieux accueil qui leur a été fait par Messieurs les directeurs.

Le soir même ils ont continué leur route pour Constantinople à bord du bâteau à vapeur de guerre l'*Eregli*, sur lequel ils étaient venus de Beyrouth.

Aux chaleurs du mois dernier ont succédé une température des plus froides, des orages violents et des pluies presque continuelles. C'est à ces changemens atmosphériques que l'on attribue les indispositions que l'on avait cru d'abord être cholériques.

Du 13 *mai*. — Par le bâteau français arrivé aujourd'hui, j'apprends que M. Th. Pichon vient d'être appelé à occuper le poste de consul-général de la République française à New-York. Son remplaçant à Smyrne n'est pas encore connu. Je n'ai pas besoin de vous dire le regret que chacun éprouvera d'un changement, qui, hiérarchiquement tout à l'avantage de M. Pichon, prive la colonie française d'un fonctionnaire qui avait su se concilier son estime et ses sympathies.

Les postes de vice consul à Echelle-Neuve et à Metelin sont supprimés : les titulaires pourront y rester à titre gratuit et y remplir les fonctions de simples agens dépendant du consulat-général de Smyrne.

MACÉDOINE. SALONIQUE, 10 *mai*. — Des lettres de Monastir du 4 courant ne mandent rien de saillant. Tout y était tranquille et dans le meilleur ordre. Mgr l'archevêque grec donnait, ce jour là même, à la campagne, un somptueux banquet auquel toutes les sommités musulmanes étaient invitées. On espérait que le généralissime honorerait la fête de sa présence. On sait combien Mgr Jerasimos est bien vu et honoré à Monastir.

Les deux frégates égyptiennes *Béhéra* et *Damiata* sont à la plage de l'Olympe où elles prennent leur cargaison de bois de construction destiné pour Alexandrie.

En fait de navires de commerce, notre rade est assez bien garnie. La plupart de ces bâtimens attendent des avis plus favorables d'Europe, avant d'en reprendre aucune spéculation en céréales ou en autres marchandises.

Les pluies tombées la semaine passée et le coup de vent d'est de dimanche soir, ont produit du dommage à la campagne et aux céréales en tige. Depuis, l'atmosphère a passé rapidement du chaud au froid, ce qui ne peut qu'être fort nuisible à la santé.

Une note collective de la plupart des consuls (de la plupart disons-nous, car quelques uns se sont réservé d'adresser la leur séparément) a été remise le 8 de ce mois à Hifzy Moustapha pacha, gouverneur de Salonique, pour le prier de vouloir bien prendre, en temps opportun, les mesures propres à empêcher qu'on transporte, cette année-ci en ville, le foin et l'herbe sèche de la prochaine nouvelle récolte, et ne permettre l'introduction dans la cité que d'une très mince quantité pour la nourriture journalière des chevaux et autres bêtes de somme. On espère que le pacha et le conseil municipal feront droit à cette demande qui n'a d'autre but que de garantir la ville des malheurs de l'incendie qui, la plupart des fois, éclate dans les khans ayant d'immenses dépôts de fourrages et dont, malheureusement, le quartier-franc surtout est entouré.

SYRIE. BEYROUTH, 5 *mai*. — Le pays est généralement tranquille. L'affaire du cadastre du Liban est jusqu'à présent en suspens. La seule question dont on parle dans ce moment, chez nous, est celle des *Kadiks*. Sous Soléiman et Abdulah, pachas de Saint-Jean-d'Acre, le pays était tellement dépeuplé, et le commerce en si mauvais état, que presque toutes les propriétés de gouvernement, telles que maisons, boutiques et magasins, étaient abandonnées, et faute de revenus ou de locataires qui pussent y faire de temps en temps les réparations nécessaires, elles tomboient en ruines. Pour obvier à cet inconvénient, et tirer parti de ces propriétés du gouvernement, le successeur de Djezzar, Soléiman pacha, et après lui, Abdullah pacha, les vendirent toutes à de simples particuliers, au prix qu'elles valaient alors, à condition que ces derniers eussent à les réparer, les posséder à jamais, en payant annuellement une petite somme allouée au gouvernement à titre de droit de *kadiks*. Le *hodjet* ou contrat de vente garantit à l'acheteur la possession de la propriété, et stipule en outre que ce droit de *kadik* est à jamais invariable. Ceux qui entrèrent dans cet arrangement, rebâtirent ou réparèrent les propriétés qu'ils avaient achetées, sans qu'ils pussent en tirer parti pour plusieurs années, faute de loyers avantageux; mais, quelques années après, le commerce ayant pris une grande activité, les loyers devinrent plus chers, tandis qu'en vertu des *hodjets*, le droit de *kadik* est resté tel qu'il était.

Raba éfendi, secrétaire d'un ancien defterdar du pachalick de Seyda, qui se trouvait à Beyrouth, il y a à peu près 7 ans, ayant relevé la grande disproportion qui règne entre le droit de *kadik* et les loyers en général, crut pouvoir augmenter le premier; mais les propriétaires s'y refusèrent et alléguèrent les droits que leur garantissent les *hodjets* en leur possession. Raba éfendi, s'étant convaincu de ces raisons, personne ne parla plus de cette question. Cependant l'année passée, cette même demande fut renouvelée par le defterdar, lequel prétendait avoir reçu des ordres de la S. Porte à cet égard. Même réponse de la part des propriétaires. De plus, ces derniers s'empressèrent de présenter deux pétitions, l'une à S. M. I. le Sultan, l'autre à son auguste mère la Sultane-Validé ; ils y exposent leurs griefs et prient que leur cause soit prise en considération. Quoique jusqu'à présent ils n'aient pas reçu de réponse de la capitale pour savoir à quoi s'en tenir, néanmoins, l'on cherche ici de toutes les manières à leur faire payer plus qu'ils ne doivent. Et c'est toujours envers les plus pauvres qu'on se montre le plus exigeant.

Nous aimons à croire que le gouvernement de S. M. I. le Sultan ne tardera pas à prendre ce point en considération, et à y remédier avec sa bienveillance accoutumée.

Le patriarche grec-catholique est toujours à Jérusalem.

L'évêque grec de Beyrouth est mort le 26 du mois passé. La nation perd en lui un prélat très distingué. Aussi a-t-il été regretté par tous ceux qui le connaissaient.

Dans ces derniers jours, deux sœurs de la Charité sont arrivées parmi nous. Ces dignes religieuses font beaucoup de bien dans le pays.

M. d'Adelbourg, consul-général d'Autriche pour la Syrie, vient d'obtenir de son gouvernement un congé de six mois pour se rendre à Vienne. Il s'embarque aujourd'hui sur le bateau à vapeur autrichien. M. le baron Baun, chancelier, gérera les affaires du consulat-général en l'absence de M. d'Adelbourg.

Des cinq consuls-généraux accrédités à Beyrouth par les cinq grandes Puissances, il n'y a, dans ce moment, à son poste, que le consul-général d'Angleterre, M. le colonel Rose. Les quatre autres sont en congé.

Dans ces derniers jours, deux Chrétiens Maronites de Der-el-Kamar, assassinèrent un de leurs coreligionnaires pour s'emparer de 400 piastres dont il était porteur. Ces deux misérables sont entre les mains de la justice.

DAMAS, 3 *mai*. — Kiamil pacha a fait son entrée à Damas samedi dernier, 29 avril, accompagné de l'état-major de l'armée de Syrie, du Kadi avec les membres du Mehkémé et de tous les grands de la ville. A son arrivée aux portes de Damas, il a été salué par 21 coups de canon et par les acclamations de la foule qui s'était portée à sa rencontre. Plusieurs personnes de la classe indigente lui ont présenté des paniers remplis d'un pain noir et lourd, en se plaignant de sa mauvaise qualité. Kiamil pacha a daigné en prendre un et a promis de s'occuper incessamment de l'amélioration de ce comestible qui est, sinon l'unique, du moins le principal aliment de la classe ouvrière. Kiamil pacha a tenu parole; il a fait venir le jour même les chefs des meuniers et des boulangers de la ville et leur a signifié que si dorénavant ils ne s'appliquaient à rendre le pain meilleur, ils les ferait punir sévèrement.

Hier, a eu lieu au palais du gouvernement la lecture des firmans qui constituent Kiamil pacha gouverneur-général de la province de Damas. 21 coups de canon ont été tirés, à cette occasion, et le nouveau gouverneur a fait revêtir des manteaux d'honneur à tous les principaux fonctionnaires.

On dit qu'à l'arrivée de Kiamil pacha à Khan-Meruj, dans la plaine d'Elbequa, deux princes de la famille de Harfouche, l'émir Khandjar et l'émir Mehémet allèrent au-devant de lui et lui offrirent deux magnifiques chevaux. Kiamil pacha n'a point voulu les accepter, mais il leur a fait l'honneur de leur donner un châle en cachemire à chacun.

M. Vattier de Bourville, consul de France, M. Wood, consul de S. M. Britannique et MM. les agents consulaires des autres Puissances, sont allés successivement féliciter le nouveau gouverneur. La veille de sa visite, M. de Bourville avait envoyé son interprète secrétaire, M. Germain, présenter à S. Exc. les employés du consulat, une indisposition ayant empêché l'interprète chancelier de remplir cette tâche. Tous ces messieurs ont été enchantés de la réception pleine de cordialité que leur a faite Kiamil pacha.

CASTAMOUNY, 9 *mai*. — La semaine dernière, nous avons eu de passage un officier de l'armée et un médecin, chargés d'opérer le recrutement, qui a eu lieu, en effet, dans l'ordre le plus parfait, en présence des autorités civiles et militaires et du médecin de notre gouverneur. Ces envoyés se sont dirigés vers Changhiré et parcourront toute la province pour accomplir en entier leur mission.

Le bataillon du 4ème régiment de ligne et une compagnie de canonniers qui stationnaient en cette ville, sont partis il y a quelques jours pour Constantinople. — Le service de la police est parfaitement fait en ce moment par les *Zaptiés*. Grâce à la vigilante administration de Sami Békir pacha, qui a su se concilier l'estime et les sympathies générales, ce pays jouit de la plus profonde tranquillité.

Mitat éfendi, kehaya bey du gouverneur, est parti hier pour prendre les eaux minérales d'Amassia, à 8 heures de Castamouny. Le médecin particulier de Sami-Bekir pacha l'accompagne. Les fonctions de kehaya bey seront remplies, en l'absence du titulaire, par le *muhardar* Toussoun agâ qui, ainsi que toutes les personnes qui forment l'entourage du gouverneur, possède les qualités nécessaires pour s'acquitter de cette nouvelle charge à la satisfaction générale.

EGYPTE. ALEXANDRIE, 29 *avril*. — Le vice-roi continue de résider à Alexandrie. S. A. sort tous les jours en voiture.

On pense, qu'à l'heure qu'il est, Ibrahim pacha sera parti du Caire pour Damiette, et que sous peu, il sera de retour ici. Cependant Gallice-bey qui doit, dit-on, aller le rejoindre, n'a pas encore quitté notre ville.

Le bruit court qu'Abbas pacha vient d'être nommé gouverneur de la Haute-Egypte.

Une demande de fonds vient d'être faite par Ibrahim pacha à tous les gouverneurs des provinces. D'autre part, tous les officiers supérieurs qui avaient été placés dans les différentes administrations civiles du pays, ont reçu l'ordre de rejoindre leurs anciens corps.

On travaille, avec plus d'ardeur que jamais, aux fortifications d'Alexandrie et à leur armement.

La flotte va également recevoir les réparations dont elle a besoin.

Dans ce moment, il n'y a, au Caire, que le consul-général d'Angleterre. Tous les autres consuls continuent de résider à Alexandrie.

Du 9 *mai*. — On croit qu'Ibrahim pacha dont je vous ai annoncé le prochain départ pour Damiette, a déjà quitté le Caire. — Gallice bey, qui avait reçu l'ordre d'aller le rejoindre dans cette dernière ville, est parti d'Alexandrie dans la matinée du 7. — On ajoute qu'Ibrahim pacha ne tardera pas à venir à Alexandrie pour inspecter les troupes qu'il a donné l'ordre d'y réunir. — Kamil pacha est arrivé ici le 6. — Ahmet Ménicli pacha et Sélim pacha viendront très incessamment prendre le commandement des troupes, par ordre d'Ibrahim pacha. — On construit, dans ce moment, à l'Arsenal, 40 chaloupes canonnières. — Saïd pacha est allé visiter les propriétés. — Il paraît qu'Ibrahim pacha a l'intention de faire continuer les travaux du Barrage. — On attend tous les jours l'arrivée d'un vaisseau anglais destiné à faire station à Alexandrie. — Le 7 au matin, le bateau à vapeur anglais de Southampton est arrivé avec des passagers pour Calcutta. Ces derniers sont partis immédiatement pour le Caire.

EXTERIEUR.

FRANCE. PARIS, 9 *mai*. — Le gouvernement provisoire de la république vient de décider l'abolition de l'esclavage dans toutes les possessions françaises. Voici le décret qui a été rendu à cet effet :

« Le gouvernement provisoire,

» Considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine;

» Qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir;

» Qu'il est une violation flagrante du dogme républicain : liberté, égalité, fraternité;

» Considérant que si des mesures effectives ne suivaient pas de très près la proclamation déjà faite du principe de l'abolition, il en pourrait résulter dans les colonies les plus déplorables désordres;

» Décrète :

» L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions, deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles, à partir de la promulgation du présent décret dans les colonies; tout châtiment corporel, toute vente de personnes non libres, seront absolument interdits.

» Le système d'engagemens à temps, établi au Sénégal, est supprimé.

» Les gouverneurs ou commissaires généraux de la république sont chargés d'appliquer l'ensemble des mesures propres à assurer la liberté à la Martinique, à la Guadeloupe et dépendances, à l'île de la Réunion, à la Guyane, au Sénégal et autres établissements français de la côte occidentale d'Afrique, à l'île Mayotte et dépendances en Algérie.

» Sont amnistiés les anciens esclaves condamnés à des peines afflictives ou correctionnelles pour des faits qui, imposés à des hommes libres, n'auraient point entraîné ce châtiment. Sont rappelés les individus déportés par mesure administrative.

» Les colonies purifiées de la servitude et les possessions de l'Inde seront représentées à l'assemblée nationale.

» Le principe que le sol de la France affranchit l'esclave qui le touche, est appliqué aux colonies et possessions de la république.

» A l'avenir, même en pays étranger, il est interdit à tout Français de posséder, d'acheter ou de vendre des esclaves et de participer soit directement soit indirectement, à tout trafic ou exploitation de ce genre. Toute infraction à ces dispositions entraînera la perte de la qualité de citoyen français.

» Néanmoins les Français qui se trouveront atteints par les prohibitions au moment de la promulgation du présent décret auront un délai de trois ans pour s'y conformer. Ceux qui deviendront possesseurs d'esclaves en pays étrangers par héritage, don ou mariage, devront sous la même peine les affranchir ou les aliéner dans le même délai, à partir du jour où leur possession aura commencé. »

— MM. Pierre Bonaparte, fils de Lucien, et Pierre Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme, ancien roi de Westphalie, ont été nommés députés du département de la Corse.

ANGLETERRE. LONDRES, 28 *mai*. — La chambre des communes a repris le 1er mai ses séances, interrompues par les vacances de Pâques. Sir W. Somerville a présenté un bill pour l'extension du suffrage électoral en Irlande.

— Les journaux de Dublin annoncent qu'il est très probable que cette ville sera déclarée en état de trouble et soumise au régime de la loi qui défend la possession des armes. Cette mesure serait prise à l'instigation des magistrats du comté.

— Les envois de troupes pour l'Irlande ne discontinuent pas. Tout indique qu'on y est à la veille d'une formidable levée de boucliers.

— Le comité de la souscription destinée au témoignage de la reconnaissance nationale à M. Cobden a rendu compte de sa mission. Les sommes souscrites se sont élevées à 79,000 livres, dont 5,000 à déduire pour frais. Les 74,000 restant ont été employées à l'achat d'une propriété qui a été offerte à M. Cobden.

Le *Globe* du 29 avril annonce qu'un commissaire de la diète germanique est arrivé à Londres chargé d'accepter la médiation de l'Angleterre dans l'affaire du Schleswig-Holstein. Le journal anglais entend probablement parler de l'arrivée de M. le syndic Banks de Hambourg, qu'une décision de la diète a chargé de se rendre à Londres pour y exposer la véritable situation du litige entre la confédération et le Danemarck.

— Le *Morning-Chronicle* constate que la cause des Danois trouve une vive sympathie dans la cité, et qu'on y regrette beaucoup leur récente défaite.

— Des lettres particulières apportées en Angleterre par le dernier arrivage des Etats-Unis, confirment que le bill relatif à l'enrôlement de dix nouveaux régimens a passé au sénat à une grande majorité. Ce fait a produit une vive sensation dans la cité. On craint avec raison qu'il ne se prépare quelque nouveau projet agressif contre un état voisin. La paix avec le Mexique étant maintenant conclue, on ne s'attendait point à voir continuer des armemens qui absorbent les finances du pays et menacent de paralyser le mouvement commercial. Malgré le mystère dont le pouvoir exécutif des Etats Unis s'entoure, on sait qu'il médite une démonstration à main armée contre l'île de Cuba, dans le but de prévenir la Grande-Bretagne, qui aurait entamé des négociations pour se faire céder cette riche possession espagnole. Le discours récemment prononcé par le lord Bentinck à la chambre des communes, est regardé par M. Polk comme l'avant coureur d'une transaction de cette nature. On ajoute que M. Polk ne tardera pas à soumettre au congrès une résolution tendant à déclarer à l'Espagne que la cession de Cuba aux Anglais sera regardée par les Etats-Unis comme un *casus belli*. Il paraît que ceux-ci craignent moins les chances d'une guerre avec l'Espagne voire même avec l'Angleterre, que les torts certains que devra faire au commerce des Etats-Unis l'établissement des Anglais dans cette île. (*Times*.)

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — Dans la séance de la diète germanique du 29 avril, sur la nouvelle que le gouvernement danois a saisi des navires allemands, il a été résolu, qu'il sera pris les mesures les plus énergiques contre de pareilles atteintes portées à la propriété allemande.

Dans la séance du 2 mai, comme par suite des communications faites par la Russie l'entrée du royaume de Pologne est interdite aux Polonais, jusqu'ici réfugiés, et que l'agglomération de ces réfugiés dans le grand-duché de Posen est dangereuse pour la liberté publique, la diète a décidé, sur la proposition de la Prusse, d'exprimer au gouvernement badois le désir qu'on ne laissât entrer en Allemagne, comme précédemment par fractions de 50 individus et aux frais des gouvernemens, que les réfugiés qui pourront prouver qu'ils sont originaires de la Pologne prussienne.

Sur la proposition de la Prusse, la ville et la forteresse de Posen, ainsi que le territoire qui établit leur communication avec les autres pays allemands et qui comprend une population de 273,500 ames, ont été admis dans la confédération germanique.

— Dans la séance du 3 mai, la diète germanique a décidé d'exprimer au général Wrangel et aux troupes placées sous ses ordres les remercîmens de la patrie pour la bravoure, la persévérance et la discipline dont elles font preuve.

DUCHÉ DE SCHLESWIG-HOLSTEIN. RENDSBOURG, 29 avril. — Depuis hier, la prise de Flensbourg est connue ici. Si Apenrade se trouve également déjà en notre pouvoir, voilà ce qui est encore douteux. On attend ici 400 prisonniers danois. Le nombre des blessés est très considérable. Dans un seul hôpital militaire, il y en a quelques centaines; la plus grande partie sont des Prussiens, parmi lesquels plusieurs officiers. On se réjouit beaucoup ici de la prise de Schleswig et de Flensbourg. Les troupes hanovriennes, dont se compose la garnison de notre forteresse, envient aux Prussiens des lauriers cueillis par eux et regrettent de n'avoir pu les partager. Une lettre de Flensbourg annonce qu'après le départ des troupes danoises, les habitans manifestent ouvertement leur sympathie pour la cause allemande. Les troupes prussiennes, ainsi que celles de Brunswik et de Hanovre, se sont dirigées en grande partie vers le Nord et l'Ouest. Il est probable que la ville de Tondern est également délivrée de la présence des Danois. Une lettre d'Apenrade, mais qui n'est pas d'une date récente, porte que cette ville est encore occupée par les Danois. Après leur retraite de Flensbourg, ceux-ci s'étaient retranchés dans l'île d'Alsen, à Holnis, et avaient coupé la communication. Les fonctionnaires allemands enlevés à Flensbourg sont en grande partie retournés, à l'exception du bourgmestre Schow, d'Apenrade, et du docteur Marcus, de Hadersleben, qui seront traduits devant un conseil de guerre. La nouvelle que la retraite avait été coupée à 1800 Danois aux environs de Flensbourg ne repose jusqu'ici que sur un bruit. L'entrée de nos troupes à Flensbourg n'a été accompagnée d'aucun désordre. Il paraît que les Danois ont eu le temps d'embarquer toute leur artillerie. Partout on donne de grands éloges aux Prussiens, à cause de leur discipline exemplaire.

Un témoin oculaire donne les détails suivans sur la retraite des Danois après la prise de Schleswig par les Prussiens : Jusqu'à Helligbek, les Danois se sont retirés en assez bon ordre, quoique précipitamment. Leur cavalerie s'était éloignée de la grande route dans une direction à l'Ouest, l'artillerie avait suivi la route de Flensbourg, ainsi qu'une partie de leur infanterie, dont le reste avait pris le chemin d'Angeln. Nos troupes les avaient suivis, en passant par Schmedeby. Ce ne fut que sur les hauteurs d'Oeversee que l'ennemi devint visible. De petits détachemens d'infanterie et de cavalerie en couvraient les flancs droit et gauche. Une attaque de dragons hanovriens est restée sans résultat et nous a coûté quelques morts et blessés. Celle des chasseurs brunswickois a eu plus de succès. Une compagnie entière fut faite prisonnière. Dans quelques attaques de cavalerie, nous avons fait de nouveaux des prisonniers et du butin. Le nombre des prisonniers faits dans cette journée s'élève à 500, parmi lesquels plusieurs officiers.

— Le *Mercure d'Altona* du 2 mai publie, dans sa partie officielle, une décision du gouvernement provisoire de Schleswig-Holstein, laquelle interdit aux habitans de ces duchés toute communication avec le royaume de Danemark, ainsi qu'avec les bâtimens de guerre danois qui croisent sur les côtes, et cela sous peine d'être traduits devant les tribunaux et punis selon toute la rigueur des lois.

DANEMARCK. — COPENHAGUE, 27 *avril*. — Hier le ministre d'état Orla Lehmann est revenu ici de Londres à bord du vapeur anglais *Camilla*. La *Gazette de Berlin* dit qu'il en a apporté de bonnes nouvelles.

Le même journal contient une communication tendant à déclarer que dès qu'on saura formellement que les villes anséatiques auront pris part à la guerre contre le Danemarck, les bâtimens de guerre danois recevront l'ordre de capturer *tous les navires allemands sans aucune exception*; puis qu'on ne se contentera plus d'un simple embargo, mais qu'ils seront déclarés bonne prise et vendus. Toutefois on s'abstiendra de bloquer l'Elbe, par la raison que cette mesure ne saurait être justifiée par le droit des gens, et qu'au reste l'exécution entraînerait de trop grandes difficultés sous le rapport militaire et politique. Sans donc renoncer à capturer dans ces parages des vaisseaux marchands, on se bornera principalement à soutenir les opérations de l'armée de terre par les forces navales de l'état.

Hier, l'assemblée des Etats a été ouverte à Rœskilde par le commissaire royal, M. le comte Sponneck. Dans le discours du trône, la résistance de Schleswig-Holstein contre l'incorporation de Schleswig au Danemarck est taxée de révolte ouverte. Le conseiller d'état Schouw a été élu président, et le professeur Clausen, vice-président de l'assemblée. Sur la proposition du président, une adresse au roi et une autre à l'armée ont été adoptées à l'unanimité.

GRAND-DUCHÉ DE POSEN, 25 *avril*. — La *Gazette du grand duché de Posen* contient les deux publications suivantes :

« Le gouvernement du roi a fait proposer à la diète germanique d'incorporer à la confédération germanique l'ancien district de la Netze et les autres districts du grand-duché où prédomine l'élément allemand. Dans la supposition qu'on adoptera cette motion, et pour représenter les intérêts allemands de la province de Posen à l'assemblée constituante, qui, selon toutes les prévisions, se réunira bientôt, on a déjà commencé les travaux préparatoires pour l'élection des députés qui doivent être envoyés à l'assemblée constituante. Il a été impossible de tirer déjà maintenant la ligne de démarcation de la partie de la province à incorporer à la confédération germanique, et par cette raison il ne sera procédé aux dites élections que par les habitans du district de la Netze et des cercles de Birnbaum, Meseritz, Bomst et Fraustadt. En portant la chose à la connaissance publique, j'ajoute que cette disposition préalable ne doit porter préjudice ni aux droits de la population allemande, ni à ceux de la population polonaise ; la fixation ultérieure de la ligne de démarcation, qui aura lieu plus tard, se réglera d'après les différentes nationalités et suivant le chiffre de la population allemande et polonaise de tel ou tel cercle.

» Posen, le 24 avril 1848.

» Le président en chef, DE BEURMANN. »

— POSEN, 30 *avril*. — Par suite d'un rapport adressé aux autorités militaires sur un rassemblement de Polonais armés dans un local situé près du marché, celles-ci ont fait battre la générale, il y a une heure et demie. Il paraît cependant que ce bruit n'avait aucun fondement. Jusqu'à ce moment, aucun désordre n'a eu lieu et la tranquillité n'a point été troublée.

Hier à midi, la ferme et l'habitation de la terre de Ruchowice, située à moitié chemin de Gratz et de Rakwitz, dans le cercle de Bück, appartenant à M. de Lindenau, ont été attaquées par des bandes armées et totalement détruites.

Un détachement de troupes, arrivé de Bück, en est venu aux mains avec les insurgés, dont sept sont restés sur le carreau. Des troupes ont été envoyées sous les ordres du major de Heister contre la ville de Gratz, occupée depuis une quinzaine de jours, par un grand nombre de perturbateurs de la plus basse classe. Un piquet de hussards, qui avait reçu l'ordre d'entrer dans la ville a été reçu à coups de fusils tirés des fenêtres et s'est vu forcé de rebrousser chemin.

Le lieutenant de Garnier y a été envoyé avec un trompette pour parlementer avec les insurgés, mais le chef polonais lui a déclaré de la manière la plus formelle qu'il ne serait admis dans la ville sous aucune condition.

Au moment où le lieutenant de Garnier se retira, on fit feu sur lui. Voyant cette sommation repoussée d'une manière aussi brutale, le major de Heister fit jouer l'artillerie contre la barricade formée à l'entrée de la ville. Après avoir tiré une cinquantaine de coups de canon, les troupes se sont emparées de la ville à 7 heures et demie.

Le nombre des morts du côté des Polonais s'élève à une vingtaine. Plusieurs maisons sont devenues la proie des flammes. Parmi les membres du comité polonais, l'ancien bourgmestre Jahnke et le docteur Mosse, médecin israélite, ont été arrêtés et conduits à Posen, où est arrivé le même soir le référendaire Janecki. On attend des détails ultérieurs.

A Xions, les insurgés s'étaient emparés de trois bourgeois comme ôtages; le major de Brand a exigé leur mise en liberté. Pour toute réponse, il a reçu du chef polonais Léon Dombrowski (major dans la campagne de 1830, puis émigré en France) une déclaration de guerre formelle. En conséquence, les troupes ont attaqué la ville et il s'est engagé un combat qui a duré 2 heures et demie; il s'est terminé par la victoire complète des Prussiens, malgré la résistance héroïque et désespérée des insurgés. Les hussards prussiens se sont surtout fait remarquer par une brillante charge contre la cavalerie polonaise. Un combat des plus acharnés s'était encore engagé entre la cavalerie prussienne et une colonne de Kujawiakis, qui, s'étant formés en carré, a préféré se laisser anéantir que de céder. Le combat s'est étendu des rues barricadées de la ville jusque dans la plaine. Par suite de la fusillade, le feu a pris à plusieurs granges, et des incendiaires ont attisé le feu pour que la ville devint la proie des flammes. Du côté des Prussiens il y a eu 40 soldats tués, 30 soldats et 5 officiers grièvement blessés. On désespère entr'autres de la vie du lieutenant Michaelis du 6e régiment, qui a reçu deux coups de feu à la tête. Les insurgés sont totalement anéantis; le nombre de leurs morts n'est pas encore exactement connu; 120 de leurs blessés, parmi lesquels se trouve Léon Dombrowski, sont à Schrimm. Le reste des insurgés, au nombre de 700, a été fait prisonnier, parmi eux le référendaire Magdzinski. Une partie sera conduite à Kustrin. Les troupes se sont dirigées en partie sur Neustadt sous les ordres du général Blum et en partie sur Miloslaw, sous ceux du major de Brand.

La *Gazette polonaise de Posen* contient une protestation de la part des habitans polonais contre l'incorporation de la ville de Posen dans la confédération germanique.

SUISSE. ZURICH, 2 *mai*. — Le gouvernement provisoire de la république de Venise a envoyé dans la personne de M. le docteur Cannetti un délégué à Zurich et à Berne pour conclure une capitulation militaire avec les cantons ou obtenir du moins la permission de former des corps-francs.

HONGRIE. PESTH, 26 *avril*. — Des réfugiés israélites d'Eisenstadt et de Fünfkirchen sont arrivés ici hier sur des radeaux. L'exemple donné par la ville de Pesth ne manquera pas d'être imité par d'autres villes du royaume. Les israélites qui ont de la fortune émigrent ou se font baptiser.

Pendant que dans les villes et dans les bourgs les habitans font éclater leur haine contre les israélites, les paysans, à leur tour, commencent à s'attaquer aux gentilshommes. Aux environs de Dalya, les paysans se sont levés en masse et se sont livrés à d'horribles déprédations. Les hussards qui ont été envoyés contre eux ont eu à soutenir une lutte opiniâtre de plusieurs heures, dans laquelle il y a eu une cinquantaine de blessés de part et d'autre. Le clergé catholique, qui est menacé de perdre ses immenses propriétés, ne cesse d'exciter le peuple ignorant et de l'indisposer contre le nouvel ordre de choses. Le parti déchu des Petschovites (conservateurs) et les aristocrates en général n'attendent qu'une occasion favorable pour jeter le masque et agir ouvertement. Sous ce rapport, la Hongrie est dans la même situation critique où se trouvait la France en 1789. Nous avons, en outre, chez nous, la déplorable scission, opérée par la querelle, relativement à la langue et aux nationalités. Mentionnons encore le danger dont l'Autriche constitutionnelle menace l'indépendance de la Hongrie, comme celle-ci entend cette indépendance, et nous aurons esquissé en quelques traits la fâcheuse situation d'un pays sur lequel on semble placer une si grande confiance en France et en Allemagne dans le cas d'une lutte avec le colosse russe. Aussi le gouvernement hongrois, qui se trouve dans une extrême détresse financière, sans armes et sans munitions, privé de ses soldats, employés pour la plupart hors du pays, a-t-il pris l'indispensable résolution de convoquer dans le plus court délai une *diète extraordinaire*.

J'apprends en même tems d'une source digne de foi que notre gouvernement a fait faire au roi par le ministre de Hongrie à Vienne les représentations les plus pressantes pour le prier d'arranger le plus tôt possible le différend avec les provinces italiennes et d'en faire revenir sans tarder les troupes hongroises. Notre gouvernement a motivé cette demande sur l'ordre et la sécurité menacés dans le pays même et sur les réclamations toujours plus vives de l'opinion publique.

Le ban de Croatie a été mandé ici pour conférer personnellement avec le gouvernement. La Croatie se montre toujours plus disposée à se séparer de la Hongrie. La députation de Pesth, qui